

Réf: Dossier N° 036877

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES EMERAUDES » en abrégé « SCI LES EMERAUDES »

Siège social Abidjan, Cocody, BONOUMIN, Lot 1753, Ilot 95

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 03/03/ 2021 reçus par Me KONAN ATTIN MATHIEU , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 10/03/ 2021, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES EMERAUDES » en abrégé « SCI LES EMERAUDES »

Objet : - L'acquisition de tout bien immobilier bâti ou non bâti;

- La construction de tout immeuble ou bâtiment;
- La répartition des constructions édifiées ou acquises, en jouissance d'abord, puis en pleine propriété par voie d'attribution à la dissolution de la société ou en cas de partage ou jusqu'au partage, la gestion, l'administration, l'entretien desdits immeubles;

- Le cautionnement hypothécaire de ses membres afin de garantir les emprunts qu'il pourront contracter individuellement ou sous une forme quelconque auprès des particuliers ou d'établissement de crédit, soit à titre de prêts principaux, soit de prêts complémentaires, en vue de procurer à la société les fonds nécessaires à la réalisation de son objet;

- L'obtention, le cas échéant de toute ouverture de crédit, tous emprunts ou facilités de caisse;

- Et Généralement toutes opérations de nature à faciliter les objectifs qui viennent d'être définis, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, BONOUMIN, Lot 1753, Ilot 95

Dirigeant(s) : Mme BALLET GONEZIE YOLANDE
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B40-00102 du 17/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26151/GTCA/RC/2021 du 17/09/2021

